



## Règlement des bourses :

### Vous souhaitez vendre :

#### **Venir aux heures de dépôt :**

- Adhérents PEEP de l'année scolaire en cours : frais d'inscription offerts.
  - Autres participants : **2,50€** par bourse et par liste. Il est possible d'acquiescer une « carte bourse annuelle » pour **17€** qui permet la participation à toutes les bourses de l'année scolaire en cours.
  - Pour **TOUS** : **10%** du montant des ventes est conservée par la PEEP.
  - **Nombre de dépôts** : **15** articles par liste, **2** listes par personne au maximum et en fonction de la file d'attente.  
Pour les bourses aux vêtements (bourses enfants de **2** à **14** ans et bourses adultes à partir de **16** ans) : **15** vêtements ou accessoires mode, propres et en bon état.  
Pour les bourses aux jouets : **15** jouets complets et en bon état.  
Pour la bourse aux vélos, consulter le règlement propre à cette bourse.
  - **Prix** : au maximum le tiers de l'article neuf.
  - Les chaussures et les sous-vêtements ne sont pas acceptés pour des raisons d'hygiène (hors chaussures de ski et après-ski, bottes de pluie).
- Attention:** nous nous réservons le droit de refuser tout article en mauvais état ou dans un état douteux.

#### **Venir à l'heure du retrait pour récupérer votre chèque et les invendus :**

Les vêtements non retirés à temps seront donnés à une œuvre.

Nous surveillons au mieux les articles déposés pendant les heures de ventes, néanmoins les vols ne relèvent pas de notre responsabilité.

En cas d'annulation de la bourse pour des raisons indépendantes de notre volonté, aucun dédommagement ne pourra être demandé.

### Vous souhaitez acheter :

Entrée libre aux heures de vente.

Les sacs et cabas personnels devront être déposés à l'entrée. Ils seront restitués lors du passage en caisse. Des sacs « PEEP » seront à disposition le temps des achats.